

BILAN ANNUEL 2018

LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE GESTION DES DÉCHETS



SOMMAIRE

1. Le territoire

1.1 Le périmètre	p 3
1.2 Présentation du périmètre	p 4

2. Organisation du service

2.1 Nombre de bacs sur le territoire	p 5
2.2 Fréquence de la collecte	p 6
2.3 Mode de collecte	p 6

3. Les Ressources humaines

3.1 Les effectifs du service	p 7
3.2 L'organigramme	p 7
3.3 Focus métier	p 8

4. La communication

p 12

5. Les prestataires

5.1 Collecte	p 13
5.2 Déchetterie	p 14

6. Les tonnages

6.1 La collecte	p 15
6.2 La déchetterie	p 16
6.2.1 Les tonnages	p 16
6.2.2 Les entrées	p 16

7. Les finances

7.1 Coûts	p 17
7.2 Recettes	p 18
7.3 Subventions	p 18

8. L'impact environnemental du service

p 18

9. Les projets 2019

p 20

2018, l'année de l'harmonisation

L'année 2018 a été l'année de la **réflexion sur l'amélioration des méthodes de collecte**, sur l'application d'un **mode de paiement unique**, ainsi que de l'adoption de mêmes horaires d'accès aux déchetteries, afin que tous les administrés bénéficient des mêmes services.

A ce titre, le conseil communautaire a opté pour **un mode de paiement où tous les administrés seront assujettis à la TEOM** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

A partir de 2019, la TEOM sera **calculée à partir de la valeur locative du bien retenue pour le calcul de la taxe foncière**.

D'autre part, les obligations d'atteindre les **nouveaux objectifs fixés par les directives européennes et nationales, en matière de tri et réduction de déchets ménagers**, nous ont amené, suite aux conclusions d'une **étude d'optimisation, à généraliser le mode de collecte en point d'apport volontaire permettant un service accessible 24h/24 et 7j/7**.

Dans cet esprit, et avec en plus le souci de protection de nos agents, nous avons été amenés à programmer progressivement, **la suppression des caissettes jaunes pour les remplacer par des bacs jaunes collectifs**. Ainsi il a été proposé au conseil communautaire l'adoption d'un **mode de collecte robotisé**, qui permettra à terme, de réduire sensiblement les coûts de fonctionnement et par là même de diminuer le taux de la TEOM.

Notre volonté d'investir dans de nouveaux modes et matériels de collecte, ne suffira pas à elle seule à atteindre les objectifs fixés. Face à ces enjeux environnementaux majeurs, nous avons besoin de votre soutien en faisant appel, encore une fois, à **votre esprit civique et solidaire**. Le geste de tri est une action indispensable pour l'environnement.

Le département Environnement

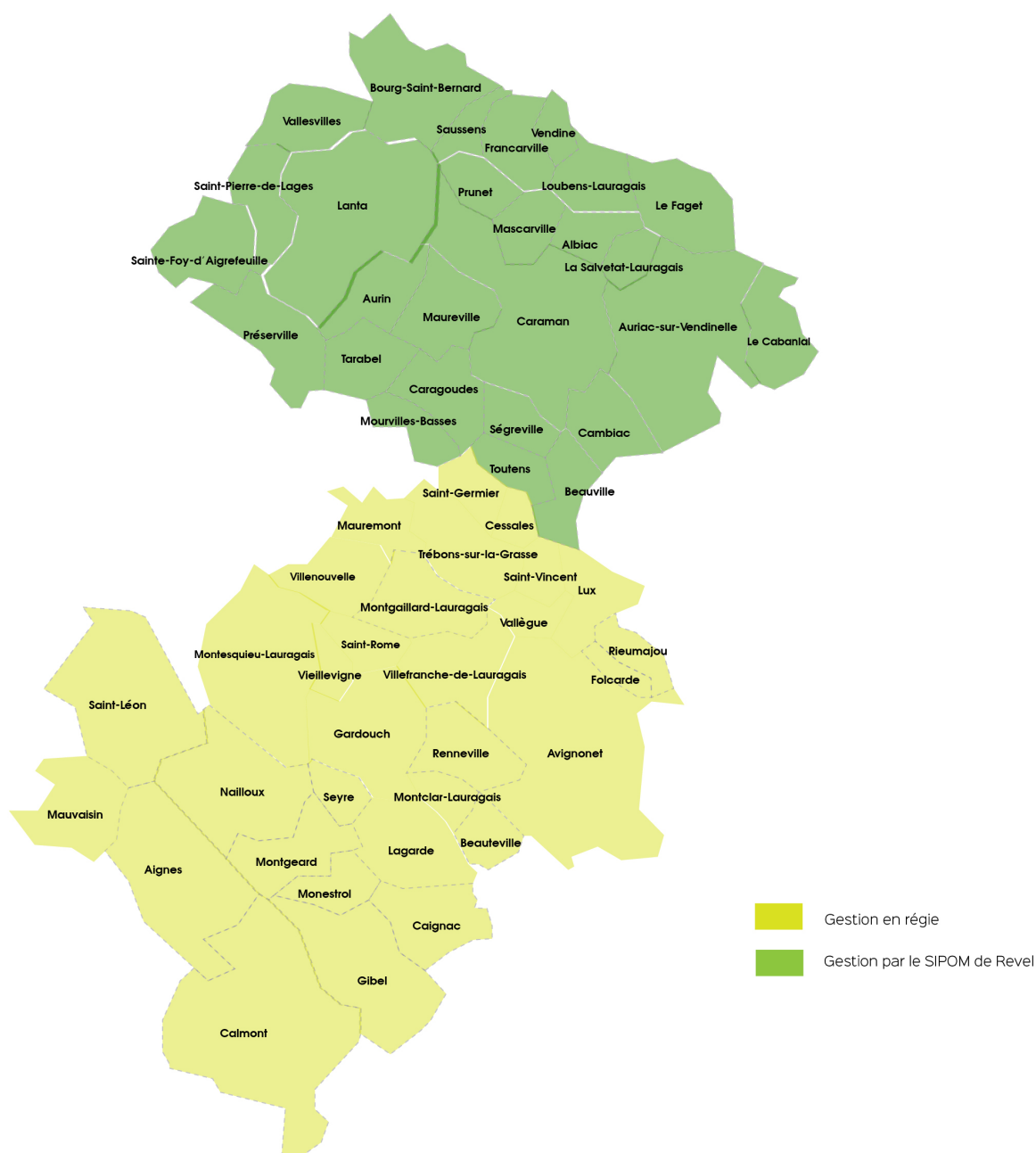
1. LE TERRITOIRE

1. Le périmètre

Le territoire de Terres du Lauragais est composé de 58 communes.

2 modes de gestion des déchets sur le territoire :

- L'ancien territoire de Caraman est géré par le SIPOM de Revel pour la collecte et par TRIFYL pour la déchetterie.
- Les anciens territoires de Villefranche et Nailloux sont gérés en régie par Terres du Lauragais pour la collecte et les déchetteries.



La gestion des déchets de l'ex territoire de Caraman est assurée par le SIPOM de Revel. Ce rapport traitera donc uniquement des territoires de Nailloux et Villefranche.



1.2 Présentation du périmètre

Secteur	Commune	Nombre d'habitants
Villefranche de Lauragais	Avignonet Lauragais	1503
	Beauteville	178
	Cessales	178
	Folcarde	126
	Gardouch	1281
	Lagarde	412
	Lux	353
	Mauremont	338
	Montclar	245
	Montesquieu	976
	Montgaillard	762
	Renneville	555
	Rieumajou	130
	Saint Germier	113
	Saint Rome	50
	Saint Vincent	198
	Trébons	463
	Vallègue	537
	Vieillevigne	335
	Villefranche	4446
	Villeneuve	1410
Nailloux	Aignes	255
	Caignac	324
	Calmont	2411
	Gibel	362
	Mauvaisin	246
	Monestrol	67
	Montgeard	486
	Nailloux	3858
	Saint léon	1270
	Seyre	134

Secteur	Commune	Nombre d'habitants
Caraman	Bourg Saint Bernard	1033
	Cambiac	214
	Le cabanial	472
	Caragoude	226
	Caraman	2535
	Le faget	352
	Francarville	180
	Lanta	2064
	Loubens	473
	Tarabel	418
	Vallesville	415
	Vendine	286
	Albiac	215
	Auriac	1052
	Aurin	334
	Beauville	167
	Saint pierre de lage	872
	Sainte Foix d'Aigrefeuille	2037
	La Salvetat Lauragais	138
	Saussens	207
	Prunet	147
	Mascarville	168
	Maureville	301
	Préserville	729
	Mourvilles-basses	70
	Toutens	322
	Segreville	291

2. ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR VILLEFRANCHE ET NAILLOUX

2.1 Nombre de bacs sur le territoire

Type de déchet	Type de conteneur	Secteur Villefranche	Secteur Nailloux
Tri	Conteneurs 2 roues	82	372
	Conteneurs 4 roues	146	427
	Caissettes	3191	
Ordures ménagères	Conteneurs 2 roues	903	157
	Conteneurs 4 roues	2033	1141
Verres	Bornes	79	33

2.2 Fréquence de la collecte

Type de déchet	Secteur Villefranche	Secteur Nailloux
Tri	Collecte une fois par semaine (C1)	
Ordures ménagères	Collecte une, deux ou trois fois par semaine selon les secteurs (C1, C2, ou C3)	Collecte une fois par semaine (C1)
Verres	Collecte une fois tous les 15 jours (C 0.5)	

2.3 Mode de collecte

	Collecte en porte à porte	Point apport volontaires	Déchetterie
Ordures ménagères	✓	✓	
Tri sélectif	✓	✓	✓
Verre		✓	✓
Bio-déchets (uniquement les gros producteurs)	✓		
Tout venant			✓
Gravats			✓
Bois non traité			✓
Bois traité			✓
Déchets verts			✓
Gros cartons d'emballage			✓
Déchets métalliques			✓
Déchets ménagers spéciaux			✓
Déchets d'équipements électriques et électroniques			✓
Mobilier			✓
Cartouches d'encre			✓
Capsules nespresso			✓
Déchets activité à risque infectieux			✓
Huiles alimentaires			✓
Huiles de vidange			✓
Piles			✓
Textiles, linges, chaussures			✓
Batteries			✓
Lampes et néons			✓

3. LES RESSOURCES HUMAINES

3.1 Les effectifs du service

L'effectif du service environnement déchets en quelques chiffres :

- 25 titulaires,
- 5 contractuels présents toute l'année,
- 4 emplois d'avenir.

3.2 L'organigramme

Département Environnement												
Responsable Environnement Déchets												

Reponsable déchetterie						Reponsable collecte						
Agents polyvalents	Agent de transport	Agents déchetterie VILLEFRANCHE	Référent déchetterie	Agent déchetterie NAILLOUX	Agents atelier mécanique	Ambassadrice du tri	Assistante administrative	Chargé de projet	Agents polyvalents	Agents de collecte VILLEFRANCHE	Référent collecte	Agents de collecte NAILLOUX
2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	9	2	6

3.3 Focus métier

Le chargé de projet

Le chargé de projet est en charge de la réalisation des grands projets liés à l'environnement, tels que le plan climat air énergie territorial, les appels à projet, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Paul Cizos-Natou : *« Ce poste de chargé de mission me permet d'être au cœur des projets importants du service environnement, de leur lancement jusqu'à leur aboutissement et mise en place. Mon positionnement en transversalité me permet de faire le lien avec les autres services de la collectivité afin que l'on travaille tous ensemble pour mener à bien les projets liés à l'environnement. »*



Delphine Cigliana : *« C'est pour moi un métier enrichissant et complet de par la diversité de missions. Toujours au contact des habitants de tous âges. Parmi les missions principales, on retrouve la sensibilisation aux gestes de tri auprès des particuliers et professionnels notamment en milieu scolaire et périscolaire, le suivi de la qualité des collectes, la pratique du compostage et le lien avec les éco partenaires comme Citeo. »*



L'ambassadeur du tri sélectif

L'ambassadeur du tri sélectif va à la rencontre des usagers afin de leur expliquer les bonnes pratiques du tri des déchets. Il fait également des animations sur le thème du tri dans les structures dédiées aux enfants. Il organise des réunions publiques et participe à divers événements du territoire.

L'assistant d'exploitation

L'assistant d'exploitation est en charge du suivi de l'ensemble du service. Ses missions consistent à suivre les tonnages de déchets, les flux de déchets, la consommation du carburant, la validation et l'émission des factures, les déclarations auprès des éco-organismes, la rédaction des courriers, les bilans...



Mallory Guyot :

« Je m'occupe de la partie finance, déclarations auprès des éco-organismes, bilans annuels... pour le département environnement. Mon poste me permet de suivre les déchets de la collecte jusqu'à leur traitement ou valorisation, j'ai donc une vision globale du service »

Stéphane Pradel :

« Mon travail est très diversifié, participer à l'accompagnement des agents et gérer les relations avec les usagers et les prestataires. Veiller à rendre un service public de qualité, tout en harmonisant les deux déchetteries. Garantir le respect des procédures en matière de qualité, santé, sécurité et environnement. Manager les équipes en coordination avec le référent technique déchetterie. Aussi participer à la mise en place de filières pour valoriser les déchets. Mon poste me permet d'avoir une vision d'ensemble des déchets de leur arrivée à la déchetterie jusqu'à leur recyclage. »

**Le responsable des déchetteries**

Le responsable des déchetteries gère le bon fonctionnement des déchetteries ainsi que les plannings de ses agents.

Il s'assure que les déchetteries soient en conformité avec la réglementation en vigueur, il organise les travaux de mises aux normes.

Cédric Dario : *« Je m'occupe de la gestion des équipes de collecte ainsi que du ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Les différentes missions qui me sont confiées sur l'ensemble du territoire, le contact avec mes agents de collectes et le relationnel avec les administrés font de moi un technicien épanoui. Les personnels des communes sont des relais indispensables à la qualité de notre activité, c'est pourquoi nous travaillons en relation étroite avec eux. »*

**Le responsable des collectes**

Le responsable des collectes assure la gestion des collectes sur les 31 communes, il gère les plannings des agents de collecte, les réclamations des usagers et la conformité des points de collecte. Il garantit et contrôle le respect des réglementations et recommandations en vigueur en matière de prévention.

L'agent de transport

L'agent assure le transport des bennes de déchets de la déchetterie vers nos prestataires. Il amène les camions d'ordures ménagères et de tri sélectif au quai de transfert afin de les vider et les laver.



Olivier Milhau : *« J'assure le transport des bennes de la déchetterie et des camions d'ordures ménagères afin d'évacuer les déchets et donc de permettre le bon fonctionnement du service. De plus, je suis en contact direct avec les prestataires des déchets. »*



Anthony Mérenciano :

« Mon métier contribue à la propreté de nos communes et les collectes de tri sélectif aident à agir pour la protection de l'environnement. »

Le ripeur

Il assure la collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) sur la voie publique. Il fait un contrôle visuel des ordures ménagères et de la qualité du tri.



Michel Cadamuro : *« Mon métier demande de très bonnes notions de conduite. J'ai en charge la sécurité de l'équipe, tout en faisant attention aux riverains. »*

Le chauffeur

Il conduit la benne d'ordures ménagères durant la tournée. Il assure la sécurité de l'équipe et des riverains, tout en respectant les jours et les fréquences de collecte. Il lave le camion à la fin de chaque tournée.

L'assistant technique des collectes

Il s'occupe des points de collectes : création, entretien et changement des conteneurs ; gère les stocks du matériel afférent au service. Il seconde le responsable des collectes d'ordures ménagères dans ses missions.



Christophe Cuq : *« Je veille à ce que les points de collectes soient en bon état pour faciliter le travail de mes collègues et satisfaire les riverains. Mon travail est diversifié, ce qui me permet de m'y épanouir ».*



Manuel Castang :

« L'utilité de ma fonction est pour moi primordiale pour l'environnement. La fonction d'agent de déchetterie a énormément évolué ces dernières années, nous ne sommes plus seulement des agents de tri, nous faisons maintenant de la prévention, de l'information auprès des usagers. J'attache beaucoup d'importance au contact humain. »

L'assistant technique déchetterie

Il travaille en collaboration avec le responsable déchetterie, il veille au bon fonctionnement de l'enlèvement des déchets, est le référent des prestataires des déchetteries et intervient en appui de ses collègues en cas d'affluence.



Jean Louis Lalue : *« De par mes fonctions, je suis au contact des usagers, je leur explique les consignes de tri ainsi que le devenir des déchets, ce qui rend mon travail épanouissant. »*

L'agent de déchetterie

L'agent de déchetterie accueille les usagers, les renseigne sur le quai, où ils doivent déposer leurs déchets et les aide si besoin.

Le mécanicien

Il s'occupe de l'entretien et des réparations du parc de véhicule, il les amène également passer les contrôle techniques, changer les pneus.... mais également s'occupe de la partie administrative afférente à ces missions.



Cédric Lecouvey : *« Mon travail est très diversifié. En effet, je m'occupe autant de la partie mécanique, que de la planification et du suivi des réparations, et des demandes de devis auprès des prestataires... Cette diversité me permet d'être investi dans la collectivité »*

4.LA COMMUNICATION



Interventions

2018 a été une année riche en événements. L'ambassadrice a réalisé sur l'année **123 interventions pour un public d'environ 2 300 personnes.**

Cette année 70 interventions ont eu lieu dans les structures éducatives allant de la maternelle au lycée.

L'ambassadrice du tri sélectif s'est rendue au lycée de Villefranche de Lauragais où la série professionnelle ARCU (Accueil - Relations Clients Usagers) a été sensibilisée à la filière du recyclage et l'économie circulaire.

Parmi les écoles visitées, on retrouve notamment: Nailloux, Villefranche, Montesquieu, Caignac, Montgaillard, Gardouch, Villenouvelle, Renneville et Cessales. Les enfants ont fait preuve d'enthousiasme et de curiosité face au recyclage. Les CM1 de l'école primaire de Villefranche ont visité la déchèterie de Villefranche. Au cours de cette visite, l'animatrice du tri sélectif et un agent de déchetterie ont expliqué aux enfants le fonctionnement de la déchetterie ainsi que le recyclage des déchets apportés par les administrés.

L'ambassadrice a distribué sur le territoire **des prospectus sur les consignes de tri.** Elle est notamment allée **à la rencontre des professionnels** afin de rappeler les **consignes de tri et d'en améliorer sa qualité.**

Sur certaines communes de notre territoire, la collectivité a constaté des dépôts sauvages. L'ambassadrice a distribué des prospectus dans les secteurs concernés par ces désagréments afin de sensibiliser nos administrés.

Des réunions publiques sur les consignes du tri sélectif, les ordures ménagères, le compostage et le recyclage du verre ont eu lieu sur les communes de Nailloux et Montgaillard.

Exemple de flyer distribué :



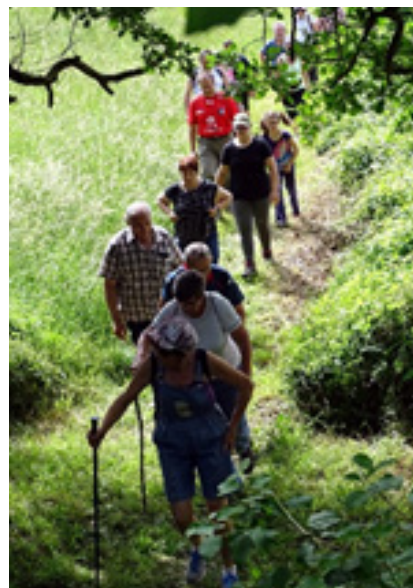
SENSIBILISATION au tri sélectif



L'année a aussi été rythmée de temps forts comme la **Journée sport et nature de Calmont** organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Lors de la journée citoyenne de Villeneuve où la collectivité a tenu un **stand d'informations agrémenté de documentation sur le tri sélectif**.

Lors de la Journée citoyenne, l'animatrice du tri a proposé des jeux de société pour les plus jeunes.



5. LES PRESTATAIRES

5.1 Collecte

	Secteur	Société
Ordures ménagères	Villefranche	Econotre
	Nailloux	Véolia
Tri sélectif	Villefranche	Econotre
	Nailloux	Paprec
Verre	Villefranche	Carcano
	Nailloux	
Bio déchets	Nailloux	Cler vert

5.2 Déchetterie

	Site	Société
Déchets verts	Villefranche	Cler vert
	Nailloux	Cler vert
Gravat	Villefranche	Midi pyrenées granulat
	Nailloux	Cler vert
Déchets métalliques	Villefranche	Decons
	Nailloux	Decons
Bois A	Villefranche	Cler vert
Bois B	Villefranche	Cler vert
Bois AB	Nailloux	Cler vert
Tout venant	Villefranche	Cler vert
	Nailloux	Véolia
Carton	Villefranche	Smurfit Kappa
	Nailloux	Véolia
DMS	Villefranche	Chimerec + ECO DDS
	Nailloux	Triadis
DASRI	Villefranche	DASTRI
	Nailloux	DASTRI
Capsules prestataire	Villefranche	SCOP encre 31
	Nailloux	SCOP encre 31
Cartouches enlèvement	Villefranche	SCOP encre 31
	Nailloux	SCOP encre 31
Lampes et néon	Villefranche	OCAD3E
	Nailloux	Recylum
DEEE	Villefranche	OCAD3E
	Nailloux	OCAD3E
Huile alimentaire	Villefranche	Coisplet Deboffle
	Nailloux	Oléovia
Huile de vidange	Villefranche	Chimerec
	Nailloux	Chimerec
Radios	Villefranche	Recyclm
Textiles, linges et chaussures	Villefranche	Le relais 81
	Nailloux	Philtex
Mobilier	Villefranche	Eco mobilier
Piles	Villefranche	Batri'box
	Nailloux	Corepile

6. LES TONNAGES

6.1 La collecte

	Villefranche				Nailloux				TOTAL en tonnes	
	2010		2018		2010		2018		2010	2018
	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab		
Ordures ménagères	4120	324	4007	275	1952	242	2021	214	6072	6028
Tri sélectif	539	42.5	566	39	340	41	547	58	879	1113
Verre	371	29	422	29	188	23	238	25	559	660
Biodéchets							60			60

* La collecte des bios déchets a été mise en place sur le secteur Nailloux en 2016 et n'est réalisé que pour les professionnels.

6.2 La déchetterie

6.2.1 Les tonnages

	Villefranche				Nailloux				TOTAL	
	2010		2018		2010		2018		2010	2018
	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab		
Déchets verts	658	51,0	1131	77	291	35	505	53	949	1636
Gravats	659	51,1	675	46	486	58	487	51	1145	1162
Déchets métalliques	142	11,0	199	14	41	5	106	11	183	305
Bois A			50	3						
Bois B			258	18						
Bois AB	292	22,6	308	21	158	19	219	23	450	527
Tout venant	444	34,4	619	42	450	54	413	43	894	1032
Carton	36	2,8	51	3	76	9	43	5	112	94
DMS	19	1,5	11	0,75	8	1	8	1	27	19
ECO DDS			13	0,89						13
DASRI	0,07	0,005	0,24	0,02			0,03	0,003	0,07	0,3
Capsules	0,07	0,005	0,74	0,05			0,79	0,08	0,07	1,5
Cartouches	0,09	0,007	0,09	0,006			0,11	0,01	0,09	0,2
Huile de vidange	4,5	0,35	6,64	0,45	4,05	0,5	1,53	0,16	9	8,2
Huile alimentaire	0,9	0,07	1,34	0,09			0,53	0,06	1	1,9
Textile			61	4			39	4		100
DEEE	120	9,3	137	9	38	5	76,5	8	158	214
TOTAL	2376	184	3214	240	1552	187	1899	199	3928	5114

6.2.2 Les entrées

Déchetterie	2010	2018
Villefranche	29283	44874
Nailloux	12492	16141
TOTAL	41775	61015

En moyenne, en 2018, il y a eu 293 passages par jour sur les déchetteries.

7. LES FINANCES

7.1 Coûts en TTC

		Transport	Traitement	TOTAL
Bois	Nailloux	6 600€	8 456€	15 056 €
	Villefranche	*	12 781 €	12 781 €
Déchets verts	Nailloux	12 144€	11 129 €	23 273 €
	Villefranche	*	44 393 €	44 393 €
Gravats	Nailloux	6 996€	4 291€	11287 €
	Villefranche	*	3 631€	3 631€
TVNI	Nailloux	15 133 €	48 983 €	64 116 €
	Villefranche	*	86 616 €	86 616 €
DMS	Nailloux	2 310 €	5 618 €	7 928 €
	Villefranche	*	10 290 €	10 290 €
Carton	Nailloux	2 789 €	Le carton est recyclé, il ne génère pas de coût mais des recettes	2 789 €
	Villefranche	504 €		504 €
Verre	Nailloux	12 369 €	Le verre est recyclé, il ne génère pas de coût mais des recettes	12 369 €
	Villefranche	21 913 €		21 913 €
Ordures ménagères	Nailloux	20 084 €	221 351 €	246 681 €
	Villefranche	**	345 384 €	345 384 €
Tri sélectif	Nailloux	18 930 €	135 325 €	134 419 €
	Villefranche	**	106 070 €	106 070 €
Frai de quai SIVOM	Tri Nailloux		8 381 €	8 381 €
	OM Nailloux		11 769 €	11 769 €
Bio-déchets	Nailloux	*	7 765 €	7 765 €
Huiles usagées	Déchetterie Nailloux	507 €		507 €
TOTAL				1 177 923 €

* Le transport est fait en régie.

** On ne peut pas isoler le coût du transport, seulement coût global.

7.2 Recettes

Rachats de matériaux

Matériaux	Site	Prestataires	Montant	TOTAL
Plastique	Nailloux	Valorplast	13 181€	20 056€
	Villefranche		6 875€	
Emballages mêlés	Nailloux	Smurfit Kappa	4 627 €	16 513 €
	Villefranche		11 886 €	
Journaux/magazines/papiers	Nailloux	Paprec	18 743€	34 332€
	Villefranche	Econotre	15 589€	
Briques alimentaires	Nailloux	Revipac		68 €
	Villefranche		68€	
Déchets métalliques (issus de la déchetterie)	Nailloux	Decons	8 527 €	20 798 €
	Villefranche		12 271€	
Verre	Nailloux	Verrerie d'Albi	6 543€	15819€
	Villefranche		9 276€	
Acier (issu du tri sélectif)	Nailloux	Arcelor	2 029 €	6942 €
	Villefranche		4 912 €	
Aluminium (issu du tri sélectif)	Nailloux	Affimet		431 €
	Villefranche		431 €	
Cartons (issus de la déchetterie)	Nailloux	Véolia	1 189 €	3 695 €
	Villefranche	Smurfit Kappa	2 506 €	
TOTAL				137 868 €

7.3 Subventions

Matériaux	Site	Prestataires	Montant	TOTAL
Déchets Electriques Electroniques et Electroménagers	Nailloux	OCAD3E	5 019 €	15 320 €
	Villefranche		10 301 €	
Equipement et ameublement	Villefranche	Eco-mobilier	12 014 €	12 014 €
Tri sélectif	Nailloux	CITEO	57 550 €	125 484 €
	Villefranche		123 560€	
DMS	Villefranche	ECO DDS	1 265 €	1 265 €
TOTAL				154 083 €

8. L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU SERVICE

La consommation de carburant

	Carburant en litre
Collecte des ordures ménagères	78 334 L
Collecte du tri sélectif	27 374 L
Déchetterie	4 900 L
Véhicules légers liées à l'activité du service	3 446 L
TOTAL	114 054 L

Consommation moyenne par jour :

- D'une benne d'ordure ménagère : 100 litres
- D'une benne de tri sélectif : 65 litres
- Du polybenne : 23 litres
- Des véhicules légers : 13 litres

9. LES PROJETS 2019

Optimisation des collectes

Afin d'harmoniser et d'optimiser les collectes d'ordures ménagères et de tri sélectif, la société IDE environnement accompagne la collectivité dans une étude d'optimisation des collectes. 3 scénarios seront présentés aux élus. Le scénario retenu sera mis en place fin 2020.

Harmonisation des déchetteries

Suite à la fusion, les déchetteries **de Montgeard et de Villefranche** vont être harmonisées, notamment par rapport aux horaires et aux jours d'ouvertures qui sont aujourd'hui différentes.

Débuts du retrait des caissettes de tri sélectif

Le territoire de Villefranche est collecté en caissettes ce qui va à l'encontre de la Recommandation 437 de la caisse primaire d'assurance maladie, c'est pourquoi, **les caissettes vont être supprimées progressivement sur le territoire.**



Siège administratif

73, av. de la Fontasse 31290 Villefranche-de-Lauragais

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

05 31 50 45 50

accueil@terres-du-lauragais.fr

www.terres-du-lauragais.fr

Déchetterie Villefranche :

22 Chemin de la Camave, 31290 Villefranche-de-Lauragais

Déchetterie Montgeard

Route de Calmont, 31560 Montgeard

Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedi
de 9h - 12h et 14h - 18h

contact.dechets@terres-du-lauragais.fr

05 61 81 94 94



Le geste de tri

est une action indispensable

pour l'environnement



POUR L'ENVIRONNEMENT
AGIR, C'EST TRIER